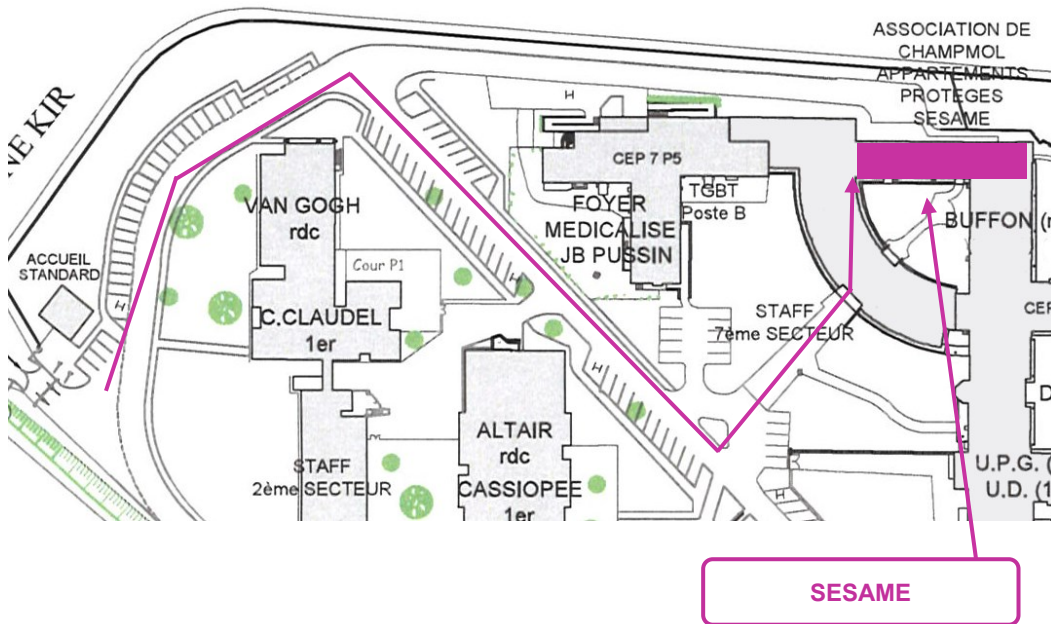






LE PLAN D'ACCES

CH : Entrée principale - 1 bd Chanoine Kir



SESAME

-  **En autobus :** prendre la ligne 3 – arrêt « CH La Chartreuse - Boulevard Kir »
-  **En autobus :** prendre la ligne 13 – arrêt « CH La Chartreuse - Boulevard Kir »
-  **Par le tram :** Tram T 1, direction Dijon Gare > Quetigny Centre - arrêt « Dijon Gare »
-  **Par le tram :** Tram T 2, direction Valmy > Chenôve Centre - arrêt « Dijon Gare »

# Sésame

## Service Spécialisé d'Accueil en Milieu Extérieur

1 Boulevard Chanoine Kir - 21000 DIJON

Le Service Spécialisé d'Accueil en Milieu Extérieur évalue et accompagne des personnes en situation de handicap relevant des secteurs du centre hospitalier vers une autonomie compatible avec la vie en famille d'accueil.



**Contacts :**

Secrétariat : 03 80 42 48 21  
Cadre de santé : 03 80 48 73 28

**Horaires d'ouverture :**  
8h30 - 17h20  
du lundi au vendredi

## LES MISSIONS

Le service SESAME collabore avec le conseil départemental dans le cadre de l'Accueil Familial Adulte (A.F.A).

Le conseil départemental évalue les demandes d'agrément et organise le contrôle des accueillants familiaux.

Le service SESAME, sur délégation du conseil départemental assure l'évaluation, le suivi social et médico social des personnes accueillies relevant des secteurs psychiatriques du CH La Chartreuse.

Le service SESAME est l'unique plateforme d'évaluation vers l'Accueil Familial Adulte pour toute personne relevant du centre hospitalier.

Le service SESAME contribue également à la formation des familles d'accueil.

## LES OBJECTIFS DES SOINS

- Accompagnement de la personne accueillie,
- Accompagnement de la famille d'accueil,
- Accompagnement de la famille naturelle.

## LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

- Visites des accueillis au domicile des familles accueillantes,
- Élaboration du projet de vie et de soins individuel personnalisé en collaboration avec l'équipe professionnelle du Conseil Départemental.

## LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Les accueillants familiaux doivent faire l'objet d'un agrément délivré par le Président du Conseil Départemental.

L'accueil peut être temporaire (séjours de rupture) ou définitif.

## L'ORIENTATION - LA PRESCRIPTION

- Le médecin psychiatre du Centre Hospitalier La Chartreuse et/ou un professionnel de santé référent de l'utilisateur demande un dossier de candidature au service SESAME,
- Étude du dossier en équipe pluridisciplinaire SESAME et les professionnels du Conseil Départemental,
- Rencontre de l'utilisateur.

## LA CAPACITE D'ACCUEIL

La capacité d'accueil est au regard de l'activité du service Appartements Protégés et des possibilités du Conseil Départemental au niveau des familles d'accueil (disponibilité, compatibilité).

## L'EQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée des catégories professionnelles suivantes :

- Référent médical,
- Cadre de santé,
- Infirmiers,
- Assistante sociale.

## LES PARTENARIATS

Collaboration avec tous les partenaires du médical, paramédical, médico-social et social (services des tutelles, établissements spécialisés, établissements et services d'aides par le travail...) selon la situation de la personne.